



Promotion des Adjoints et Assistants : Pour un véritable plan de requalification

FOCUS N° 5 – 28 JANVIER 2016

2016-2018 :

~~39~~ **93** adjoints promus dans le corps d'assistants.

~~12~~ **62** administratifs et ouvriers d'Etat promus dans le corps de TSEEAC.

Voilà ce que produirait, à la DGAC, le même plan de requalification que celui de notre ministère, si nous appliquions le même ratio que celui qui vient d'être obtenu, sans protocole, au MEDDE.

Catégorie C : avantage Ministère

En effet, au MEDDE, dès cette année, 600 personnels administratifs sur près de 12000 agents dans les corps de catégorie C, vont pouvoir passer en catégorie B dès cette année.

Pendant ce temps, la DGAC, qui s'affirme bloquée par la DGAFP, rogne progressivement sur le plan de requalification arraché de haute lutte en 2010 : 13 postes d'assistants par an, 6 postes d'attachés.

Catégorie B : avantage Ministère

Trop peu au regard des enjeux, encore trop pour la DGAFP !

Celle-ci a en effet annoncé en milieu d'année dernière la fin de l'accès au corps d'attaché par examen professionnel !

En cause, le passage au CIGEM (Corps interministériel à gestion ministérielle d'Attaché), dont le statut ne prévoit pas la mise en place d'examens professionnels.

Les revendications du SPAC CFDT en matière de promotion B et C

Pour le protocole 2016-2018, le SPAC CFDT exige que l'accès au corps de TSEEAC soit élargi, pour permettre enfin une réponse statutaire à la spécialisation technique de nombreux administratifs affectés sur des postes à recouvrement.

La CFDT demande également que le même processus de requalification qu'au MEDDE soit mis en œuvre pour les adjoints de la DGAC, adjoints que les efforts constants demandés au titre de la modernisation des services support et des suppressions massives d'emplois laissent exsangues.

Le SPAC CFDT demande enfin, pour compenser l'abandon annoncé de l'examen professionnel Assistant vers Attaché, que la DGAC se tourne vers un concours professionnel spécifique, sur le même modèle que celui que le MEDDE s'apprête à mettre en place en 2017.

